

**DUPONT** (*Joseph-Émile*), Ministre d'État  
(Liège, 23.6.1834 — Liège, 12.3.1912).

Jurisconsulte et avocat à la Cour d'appel de Liège, Émile Dupont fut élu bâtonnier de l'ordre à trois reprises, en 1880, 1890 et 1900. Il fut également secrétaire du Conseil provincial, dont il fit partie depuis le mois d'avril 1862 jusqu'au mois d'août 1864. A cette époque, il fut envoyé à la Chambre par le parti libéral liégeois et fut constamment réélu jusqu'en 1890. Le 18 novembre de cette année, il entra au Sénat, dont il devint en 1892 second vice-président. La mort seule mit fin à sa carrière politique. Durant cette longue activité parlementaire, Émile Dupont se fit constamment remarquer par ses nombreuses interventions dans tous les débats. Sa large culture et sa connaissance très poussée de la législation des sociétés et de l'administration lui permettaient d'apporter un très grand intérêt à tous les débats auxquels il participa. Sa verve liégeoise y ajoutait une note de bonne grâce.

Lors du vote de la convention autorisant la Belgique à accorder un prêt de 25 millions au Congo, Émile Dupont s'abstint, ce qu'il expliqua en disant qu'il « n'était pas systématiquement hostile à la politique coloniale, mais ne se sentait pas suffisamment renseigné pour engager le pays dans une affaire aussi grave ».

Émile Dupont était à sa mort ministre d'État depuis le 6 mai 1907, grand officier de l'Ordre de Léopold, grand officier de la Légion d'Honneur et grand cordon de l'Ordre du Christ du Portugal.

[F. D.]

14 septembre 1953.  
Marie-Louise Comélieau.